



SYNAFETP-CI

Syndicat National des Formateurs de l'Enseignement Technique
et de la Formation Professionnelle de Côte d'Ivoire
cell 0707941836/0140424202/0707034045/0102102566

DECLARATION DE FIN D'ANNEE

Dans cette déclaration, nous vous présentons le bilan des activités de l'année 2024 et les perspectives pour l'année 2025.

REFORME DES EXAMENS ET CONCOURS

Dans cette réforme, nous avons veillé à ce que les montants des indemnités des acteurs restent à niveau d'une part et se payent à bonne date d'autre part. C'est d'ailleurs, ce qui justifie notre participation à la mission DEXC en cette fin d'année 2024 qui a porté principalement sur l'introduction de l'oral de langue à la soutenance des rapports de stage dans l'évaluation de fin de cycle.

CONCOURS RPROFESSIONNELS

Nos camarades en IAFPB sont victimes d'une grave injustice dans leur promotion par voie de concours professionnel. Leurs spécialités ne sont pas mises à concours depuis sept ans pour certains et 12 ans pour d'autres. Nous continuons de faire le plaidoyer afin de lever cet obstacle injustifiable, car la possibilité de promotion du fonctionnaire se fait après trois ans de service pour certains grades. Cette situation préjudiciable est une grande source de démotivation. **Nous réclamons qu'un concours exceptionnel de promotion soit ouvert** pour ces camarades afin de mettre fin à cette flagrante injustice.

FORMATION DE BOUAKE

Nous avons pu organiser sur nos ressources propres une formation de nos membres du 02 au 04 septembre 2024 au Lycée Technique de Bouaké. Cette formation sur le leadership a permis de donner des outils de gestion efficaces aux responsables de nos structures de base à travers

EE

la maîtrise de l'élaboration de plan d'action syndicale programmatique. Cette formation a été couplée à notre assemblée générale ordinaire.

C'est le lieu de féliciter les nombreux camarades qui ont pris part à cette formation, relevant ainsi le défi de la mobilisation légendaire chère au SYNAFETP-CI.

LUTTE POUR LA PRIME

L'accord portant sur la deuxième trêve sociale a renvoyé les revendications sectorielles au niveau des ministères techniques. A cet effet, au sein des ministères, un cadre de négociation devrait s'ouvrir pour harmoniser et valider les plateformes revendicatives des syndicats. Ensuite, les revendications relevant du ministère technique sont résolues au sein dudit ministère. Les revendications non résolues sont reversées à la Fonction Publique plus précisément au Comité Consultatif de la Fonction Publique pour négociations, afin d'être adressées au gouvernement pour décision. Le Comité Consultatif de la Fonction Publique qui devrait être mis en place au premier trimestre 2023 n'a pas vu le jour. Pis, des lenteurs ont été observées quant à la conduite des activités devant conduire au cadre de négociations sectorielles. En effet, au sein de notre Ministère, une réunion de validation s'est tenue en fin 2023 entre les organisations syndicales et la DRH. Ensuite, un séminaire a eu lieu en mars 2024 à Agboville. Ce séminaire a regroupé toutes les parties prenantes du METFPA.

La restitution des travaux sus mentionnés à notre Ministre n'a pas vu le jour, malgré nos relances. A ces travaux, tous les syndicats ont confirmé à chaque fois que notre revendication principale est **l'octroi d'une prime d'incitation aux personnels de notre ministère.**

Constatant les nombreux obstacles qui ont fait trainer les négociations sectorielles, nous vous avons convoqué d'abord à l'assemblée générale du 02 septembre 2024 au Lycée Technique de Bouaké, à la faveur du séminaire de formation. **Vous nous avez donné le mandat pour revendiquer l'octroi d'une prime d'incitation aux personnels de notre ministère.** C'est alors que nous avons créé avec les autres syndicats des deux faitières du METFPA, l'Intersyndicale de l'ETFPA. Nous avons signé le préavis de grève au cours de l'Assemblée Générale de l'IS-METFPA tenue le 25 septembre 2024 au Lycée Professionnel Commercial de

ZZ

Yopougon. Ensuite, nous avons coalisé avec les camarades du MENA, à travers l'IS-MENA pour donner plus d'envergure à notre grève que nous avons ensemble **exécutée strictement les 15, 16 et 17 octobre 2024.**

Après l'exécution du préavis de grève, les lignes ont bougé. En effet, au METFPA une cérémonie de restitution s'est tenue en présence de notre Ministre. Au MENA un atelier a eu lieu les 24, 25 et 26 Octobre 2024 à Grand Bassam dont les recommandations ont été remises à la Ministre de la fonction publique le 29 octobre 2024. De même, le Comité Consultatif de la Fonction Publique a été installé le 10 octobre 2024. Puis il s'est réuni à nouveau le 28 novembre 2024 pour reconnaître d'une part que la prime est une préoccupation majeure d'une catégorie de fonctionnaires et d'autre part de proposer de **mettre en place un comité d'experts pour évaluer la prime et faire des propositions au gouvernement au plus tard le 27 février 2025.**

De notre côté, nous avons tenu à aller sur le terrain dans le cadre d'une tournée nationale d'informations et de remobilisation du 06 au 20 novembre 2024. Ce qui a conduit à l'assemblée générale des deux intersyndicales IS-MENA et IS-METFPA à Yamoussoukro le 30 novembre 2024. Cette assemblée a décidé de tenir une **assemblée générale dans la première semaine du mois de mars 2025 pour évaluer les progrès du processus de dialogue en cours en ce concerne l'octroi d'une prime incitative.**

C'est l'occasion de saluer votre détermination dans ce combat, malgré les sanctions disproportionnées, les menaces et intimidations. En effet, en réaction à la mesure de suspension de la solde des signataires par le gouvernement, vous vous êtes mobilisés pour apporter un soutien financier, malgré la ponction sur vos soldes.

Nous vous invitons à garder le cap, à rester déterminés, unis et à l'écoute de l'IS-METFPA/IS-MENA, le cadre syndical de lutte le plus crédible et le plus vaste du secteur éducation/formation.

PERSPECTIVES

Nous rentrons en 2025 avec deux défis majeurs, le parachèvement de la lutte pour la prime couplée avec l'organisation du 7^{ème} Congrès ordinaire de notre instrument de lutte le SYNAFETPCI où nous devons renouveler les organes de notre structure syndicale. En ce qui me concerne, après

ZZ

deux mandats statutaires, je ne suis plus apte à me présenter. **Je prends l'engagement de me conformer à cette disposition statutaire.**

Ces deux défis nous invitent tous et toutes à plus d'intelligence, **d'unité et surtout de discipline** pour les relever et conserver intact notre SYNAFETPCI.

**BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2025
SURTOUT A LA PRIME**

**KOUAME RAPHAEL ZOUZOU
SGN DU SYNAFETPCI**

 **SYNAFETP-CI**
Syndicat National des Formateurs
de l'Enseignement Technique
et de la Formation Professionnelle
de Côte d'Ivoire / 10 BP 256 Abidjan 10
Lr. Secrétaire Général National

